

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE LIGUE REUNIONNAISE DE FOOTBALL

Dimanche 24 Janvier 2021 - Site des Grands Kiosques - La Plaine des Cafres - LE TAMPON

En présence du COMITE DIRECTEUR ACTUEL DE LA L.R.F

- M. Yves ETHEVE Président - M. Irshad ABDUL MUNAF
- M. Shakir AKHOONE - M. Jacky AMANVILLE
- M. Stéphane FONTAINE - M. Jean Marc GERBANDIER
- Mme Laurence GRIS- M. Thierry GUICHARD
- Mme Marinette JACQUENET- M. Rosaire MORISCOT
- M. Bernard PARIS- M. Johnny PAYET
- M. Daniel ROUVIERE -M. Jean Hugues TOSSEM

Hors département : Dr Jean-Jacques DUCRET et M. André ASSON représentés par M. Jacky AMANVILLE, M. Axel VILLENDEUIL.

Absents : M. Joseph Karl MOULTSON, Mme Gaelle MOUNIAMA COUPAN, M. Jocelyn TRULES.

Assistent à l'Assemblée Générale Elective :

- Monsieur Jacquet HOARAU le Premier Adjoint au Maire du TAMPON .
- M. Hosman GANGATE Directeur Technique Régional.
- M. Claude LOWITZ Directeur du Pôle Espoir de l'Océan Indien.

En présence du personnel administratif et technique.

Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales :

M. Patrick PITOU, M. Ginot HOAREAU, M. Jean Luc ROYER, M. Axel FASY, M. Matthieu SCHNEIDER.

Y
L.G.

Clubs présents :

CLUBS	SIGNATAIRE	Mandat
A.S. PTT ST DENIS	MERCHER Hilaire	
S.S. RIVIERE SPORTS	ANDRE PHILIPPE BOISVILLIERS	Pouvoir au bénéfice d'une personne licenciée du club
C. O. SAINT-PIERRE	CLAUDE HULLARD	Pouvoir au bénéfice d'une personne licenciée du club
S.S. CHARLES DE FOUCAULD	FERBLANTIER Marie Anise	
A.S. VET. BELLEPIERRE	DINOT JOHNY	Procuration
S.S. JEANNE D'ARC	PAYET Johnny	
S.S. JUNIORS DIONYSIENS	PAYET Jean Claude	
A.S. ETOILE DU SUD	TARACONAT Jean Marie	
A. ALLON MET ENSEMB	EDDY JEAN FABRICE THERMEA	Procuration
A.S.C. DE MONTGAILLARD	PADER Frederick Marc	
A. S. CAPRICORNE	NAYAGOM Ulric	
J.S. CHAMPBORNOISE	DUBOURG Ludovic	
ECOLE DE FOOT ST PIERRE	FAUFRON JEAN MARC	Procuration
J.CENTRE VILLE - RUN MUSLIM	FAUFRON JEAN MARC	Procuration
A.S. GUILLAUME	TELEF Bernard	
SAIYAN FOOT DE CILAOS	FAUFRON JEAN MARC	Procuration
C.S. ST GILLES	IMAHO ICHIZA Olivier	
F.C. TELCEM OLYMPIQUE DES QUAIS	FAUFRON JEAN MARC	Procuration
ASSOCIATION F. C. ALEXANDRE ENTREPRISE	GEDEAS JULEMAN	Pouvoir au bénéfice d'une personne licenciée du club
RAVINE BLANCHE CLUB	DUFESTIN Jean Claude	
ENTENTE SAINT-LOUISIEN	GERALDINE MARSCHALL	Procuration
A.S. BRETAGNE	OHLMANN Serge Pierre Albert	
U.S. SAINTE MARIENNE	HERLAND J THIERRY CORTEZ	Pouvoir au bénéfice d'une personne licenciée du club
F.C. RIVIERE DES GALETS	CERVEAUX Wilfrid Jean	
VET. FOOT. ENTRE DEUX	HOARAU ERNEST	Pouvoir au bénéfice d'une personne licenciée du club
ENT .S. ETANG SALE	HOAREAU AXEL	Pouvoir au bénéfice d'une personne licenciée du club
A.J.S. ST DENIS	LATOUR Jean Yves	
R.C. DE ST PIERRE	FAUFRON Jean Marc	
U.S. BELLEMENE CANOT	JEAN BAPTISTE Jean Noel	
A.F. SAINTE ANNOISE	HUBERT SIDONIE	Procuration
ACA. JEUNESSE SPORTIVE RIVIERE DU MAT	HUBERT SIDONIE	Procuration
A.S.C. DE LABOURDONNAIS	HUBERT SIDONIE	Procuration
A.S.C. DE CORBEIL	HUBERT SIDONIE	Procuration
ENT. RAVINE CREUSE	HUBERT SIDONIE	Pouvoir au bénéfice d'une personne licenciée du club
CILAOS F.C.	IDMONT JEAN	
SP.C. DE BELLEPIERRE	LOUISE Jean Wilson	
ST PAULOISE F.C.	SAIDOU Jean Thierry	
TROIS BASSINS F.C.	JACQUES MNEMONIDE	Pouvoir au bénéfice d'une personne licenciée du club

h pp
LG.

A. DU VINCENDO SPORT	JEAN INEL BARRET	Procuration
A.J. PETITE ILE	JEAN INEL BARRET	Procuration
A.S. EXCELSIOR	JEAN INEL BARRET	Pouvoir au bénéfice d'une personne licenciée du club
A.S. RED STAR	GONTHIER Dominique Henri	
A.S.C. DE GRANDS BOIS	JEAN INEL BARRET	Procuration
A.S.C. ST ETIENNE	VITRY Willy Marcel	
A.S. ENT. GRANDE MONTEE	THIBURCE Eric Joel	
A.S. VET. DE LA MONTAGNE	CORRE Yves Hugues	
CLUB DE LA BAIE	KICHENIN Marius Daniel	
JEAN PETIT F.C. ST JOSEPH	JEAN INEL JP BARRET	Procuration
SP.C. DU CHAUDRON	TALASSIA Roland	
O.C. ST ANDRE LES LEOPARDS	TUREL Marie Anita	
A.J. LIGNE BAMBOUS	JEAN MICKAEL PAJANIANDY	Pouvoir au bénéfice d'une personne licenciée du club
ATH. C. F. PITON SAINT-LEU	PROMI Jean Stephane	
SAINT DENIS ECOLE DE FOOT A.	GRONDIN Gerard Charles	
TAMPON F.C.	LEBON Marie Christine	
F.C. LIGNE PARADIS	JOCELYN LABONNE	Pouvoir au bénéfice d'une personne licenciée du club
A.S. DU PLATE	LAPIERRE VINCENT	Procuration
ST DENIS F.C.	ALPOU Jonathan	
U.S. DU TEVELAVE LES AVIRONS	LAPIERRE VINCENT	Pouvoir au bénéfice d'une personne licenciée du club
F. C. MOUFIA	GRONDIN Patrick Jean Raymond	
A.S. EPERON	PREUVE Jean Gianni	
J.S. ST PIERROISE	LAURET PIERRE	Pouvoir au bénéfice d'une personne licenciée du club
A. AMIS DE CAYENNE	LEBON MARIE	Procuration
GRPT S. DE BERIVE	LEBON MARIE	Procuration
AM. ANCIENS MARSOQUINS DE ST LEU	TRAJEAN Etienne Serge Lucio	
J.S. LA POINTE	LEBON MARIE	Procuration
A.S. VETERAN VINCENDO	LEBON MARIE	Procuration
F.C. DU 17EME KM	MAILLOT NADIA	Pouvoir au bénéfice d'une personne licenciée du club
A. S. C. DES MAKES	MANY Jean Michel	
A. VET. LIGNE DES BAMBOUS	THERMEA Eddy Jean Fabrice	
A.S. COLIMACONS	RANGAMA Andre Philippe	
A.S. LEROY MERLIN	MARIE GERALDINE MARSCHALL	Procuration
J.S. MONTAGNARDE	MARIE GERALDINE MARSCHALL	Procuration
VET. F.C. DE ST THERESE	VIRASSAMY Rene Michel	
ECOLE DE FOOT ST GILLES LES HAUTS	NOEL Serge Jean	
J.S. BELLEMENE 2007	SERAPHIN Jean Robert	
A.C.S. DE DUPARC	COUROUNDIN MOUNY Jean Yoland	
OLYMPIQUE FOOTBALL ENTRE DEUX	MARIE GERALDINE MARSCHALL	
C.S. DYNAMO	VAITINADAPOULLE Rose May	
ZAMBROCAL OUEST TEAM FUTSAL CLUB	MARIE GERALDINE MARSCHALL	Procuration
A. S. EVECHE	BAGAGE Gilles	
ACADEMIE S. DE LA REDOUTE	SAYEDE Laurent	

h
L.G.

FUTSAL CLUB SPORTIF PYTHON	TECHER Kevin	
BRAS-PANON FUTSAL CLUB	GRONDIN Denis Jean Christoph	
AS POUDERIERE	SADEYEN Fred	
PITON ST LEU FOOT. ACAD.	MARIE SEVERINE FERARD	Pouvoir au bénéfice d'une personne licenciée du club
J.S. BOIS DE NEFLES	PATRICK GRONDIN	Procuration
A.S. MARSOUINS	PAYET JOHNNY	Procuration
ECOLE DE FOOT DU PORT	PAYET JOHNNY	Procuration
A.S. ENT. PLATEAU CAILLOU	PAYET JOHNNY	Procuration
J. S. GAULOISE	PAYET JOHNNY	Procuration
BOUILLON D'AVENTURES	PREUVE JEAN	Procuration
F.C. BAGATELLE SAINTE-SUZANNE	RAYEPIN LEON	Procuration
J. CENTRE VILLE SAINT PIERRE	OMARJEE Ahmode	
A. ENT. SOLIDAIRES DE LA CONVENANCE	RAYEPIN LEON	Procuration
A.J.S BOIS D'OLIVES	INCAYA Lucien Yvon	
LA TAMPONNAISE	GENCE Jack Marc Georges	
AC.F. DE LA POSSESSION	FILAIN Anselme	
S.C. PALMIPLAINOIS	IGOUFE Didier Jean Claude	
RACING CLUB AUSTRAL	DUFOUR Eddy	
ASSOCIATION F.C. OLYMPIQUE DE SAVANNA	RAYEPIN LEON	Procuration
F.C. PARFIN DE SAINT-ANDRE	RAYEPIN LEON	Procuration
SAINTE ROSE F. C.	MAILLOT Jean Yann	
ETOILE SALAZIENNE	TECHER Jocelyne	
E. FOOT DE ST FRANCOIS	BIGOT Miguy	
A. S. SAINTE SUZANNE	RAYEPIN LEON	Pouvoir au bénéfice d'une personne licenciée du club
A.F. FEMININE DIONYSIENNE	SERGE OHLMANN	Procuration
A. ENT. SOLID'AIR 974	MARDE Maxime	
ANCIENS DE LA PATRIOTE	ALAIN GRAVINA	Pouvoir au bénéfice d'une personne licenciée du club
AM. FUTSAL ST PIERRE	RENAUD David	
A. S. LES PANTHERES	TURPIN Yannick Remi	
A.S. LES AGRUMES	DUMONTHIER Christophe	
AM. CHALOUBE ST LEU	SIDAT ABDUL	Procuration
AO LANGEVIN	FRANCOMME Antoine	
J.S.C. DE LA RAVINE CREUSE	SIDAT ABDUL	Pouvoir au bénéfice d'une personne licenciée du club
O. C. DES AVIRONS	MORVAN Michael Luc	
UNIR OCEAN INDIEN	SIDAT ABDUL	Pouvoir au bénéfice d'une personne licenciée du club
ETOILE SPORTIVE TAMPONNAISE	BEDEAU Jean Stephane	
C.CORP. HOPITAL SUD REUNION	SOULARD DIDIER	Pouvoir au bénéfice d'une personne licenciée du club
ADESIR CSLR	THIBURCE ERIC	Procuration
J.S. SAINTE ANNOISE	LAURENT Pascal	
F.C. VETERAN DE SAINT PHILIPPE	ETIENNE Christophe Honore	
A. OMNISPORTS STE MARIE	BOVALO Richemond Charly	
SP. C. DE VILLELE	TEVANIN SINGAINY Pierre Alexandre	
FUTSAL CLUB PLAINE DES CAFRES	MALET Gregory Emmanuel	

SP
LC.

A.F.C. HALTE LA	THIERRY GUICHARD	Procuration
A. J. S. FOOTBALL DE L'EPERON	THIERRY GUICHARD	Procuration
A. S. C. DE LA POSSESSION	THIERRY GUICHARD	Pouvoir au bénéfice d'une personne licenciée du club
A.S. SBTPC	LAGARRIGUE Johny Antoine	
A.S. CHD	THERMEA Daniel Jean Alfred	
A. S. PAILLE EN QUEUE	THIERRY GUICHARD	Procuration
A. S.G.M.-AVIS FOOTBALL	THIERRY GUICHARD	Procuration
A. S. CAROSSE	TRULES HERMAN	Procuration
A.S. ST LOUISIENNE	TRULES HERMAN	Pouvoir au bénéfice d'une personne licenciée du club
A. F. SAINT-LOUISIEN	TRULES HERMAN	Procuration
A.S. VIN'STYL FOOT	TRULES HERMAN	Procuration
F.C. RIVIERE DES ROCHES	TUREL MARIE	Procuration
AMIC. ANC. CHARLES FOUCAULD	VIRASSAMY RENE	Procuration
F.C. MUN. DU PORT	VIRASSAMY RENE	Procuration
A. S. POLE LOGISTIQUE REUNION	FURCY Sebastien	
J.S. CRESSONNIERE	VIRASSAMY RENE	Procuration
A. FEM. FOOTBALL DE L'EST	GUICHARD Georges Marie	
A. S. DU 12 ^{ÉME} KM	HOARAU Joseph Pierre	

1) OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Mme la Secrétaire Générale annonce que le quorum est atteint avec

NOMBRE D'INSCRITS	163
NOMBRE DE VOIX	594
Quorum à atteindre	
Résolutions ordinaires : 1/3 des inscrits soit 55 et 1/2 des voix soit 297	

	PARTICIPANTS	%	VOIX	%
Présents et Représentés	126	77,30%	482	81,14%
Total	126	77,30%	482	81,14%

Le Président déclare l'Assemblée Générale Elective Ouverte à 09h39.

-M. Alex AUGUSTINE demande que soit annoncé le nombre de procurations.

-Le Président lui précise que le nombre de procurations sera inscrit sur le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Elective qui sera rédigé dans les meilleurs délais.

L.G.

2) INTERVENTION DU PRESIDENT

Suivant l'ordre du jour de la séance, le Président rappelle que pour des raisons de transparence, l'actuelle Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales qui s'est réunie pour la recevabilité des candidatures et qui est également chargée de veiller au respect des dispositions réglementaires relatives à l'organisation et au déroulement de l'élection du nouveau Comité Directeur.

Le Président de la Ligue laisse la parole au Président de la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales, M. Patrick PITOU.

3) ALLOCUTIONS DES TETES DE LISTE

Deux listes sont candidates à l'élection du Comité Directeur de la LRF.

Chaque liste aura une intervention limitée à 10 minutes pour présenter leur programme. Ce temps de parole devra être respecté. Si ce temps de parole est dépassé par le candidat je me verrai dans l'obligation de faire couper le micro.

Un décompte du temps sera projeté sur l'écran.

La première liste à pouvoir s'exprimer est celle de M. Alex AUGUSTINE « Ensemble pour réussir » première déclaration de candidature.

La seconde liste à pouvoir s'exprimer sera celle de M. Yves ETHEVE « Avec nos clubs pour un projet d'ambition ».

Je laisse la parole à M. Alex AUGUSTINE avec les membres de la liste « Ensemble pour réussir »

« Mesdames, Messieurs les Présidents de clubs, je tenais dans un premier temps vous souhaiter une bonne année 2021.

Saluer le travail fait par les bénévoles des clubs qui remplissent une tâche extraordinaire.

Si notre liste est élue, tout ce que vous avez versé à la ligue en 2021 sera remboursé intégralement. Pourquoi ? Parce ce qu'il n'y a pas eu de championnat, il n'y a pas eu de match aller et retour, c'était pour jouer et s'amuser. Ce que l'on a promis on le fera, rembourser les clubs.

Deuxièmement, le problème technique dans les clubs, les arbitres, les éducateurs, les jeunes, je sais qu'il y a beaucoup de problèmes dans les hauts, il y a des équipes qui n'ont pas de section jeune, il n'y aura pas de sanction il faudra adapter notre championnat par rapport à vous, par rapport à votre club.

Troisième axe, le sportif, on va se bagarrer tous ensemble, les présidents de club, les mairies, tout le monde, évidemment ce n'est que le président qui vote, on va mettre de façon que les féminines puissent participer à la Coupe de France, c'est un truc important. Les féminines depuis je ne sais pas combien d'années n'ont jamais été en Coupe de France.

Les CPS, centre sportif spécialisé, pour les enfants de douze ans, deux fois par semaine et les éducateurs seront payés par la Ligue. Pour nos enfants les centre de perfectionnement cela fait longtemps qu'il n'y en a plus, c'est un truc très important.

Voilà un petit peu nos projets vis-à-vis de vous, on vous demande surtout soyez fiers de vous, vous avez l'occasion de changer cette gouvernance qu'a posé beaucoup de problèmes, cela je le dis tout haut et tout fort. Moi je suis un ancien footballeur, je viens c'est pour vous aider, aider notre football, parce qu'il n'est pas normal que notre football soit devenu comme cela, cela n'est pas logique. Je viens pour aider les clubs, les mairies, tout le monde ensemble, il faut que tout le monde discute. Notre football et surtout nos jeunes, dans les quartiers, on n'a plus rien dans les quartiers, foot loisir, foot inter quartier, tout cela il faut le mettre en place.

Nos arbitres, il faut les mettre à part, c'est-à-dire ils sont toujours dans la Ligue mais ils auront leur budget de façon à diriger eux-mêmes au lieu de rester dans les clubs, ça c'est une proposition que l'on va vous faire évidemment, ça va être intéressant. Les arbitres, il y aura un responsable des arbitres qui va s'occuper de l'ensemble des arbitres ils auront leur budget à eux afin de leur permettre de travailler dans de bonnes conditions.

Alors là, je vais vous présenter un petit peu notre équipe, c'est une équipe très jeune qui demande justement à vous aider, nous sommes fiers d'être là, fiers d'être devant vous, je vous demande de bien réfléchir parce qu'après c'est trop tard. Si vous faites des choses après c'est trop tard, vous avez l'occasion de changer la donne, aujourd'hui. Nous, nous sommes là pour le football ; la Ligue ce n'est pas une entreprise, c'est une association loi 1901, non lucratif. Est-ce que vous comprenez ça ? Ce truc-là c'est important, n'y a pas de chef d'entreprise pour vous dire voilà fait moi les chèques, il y a un Président, il y a un Comité Directeur et il a aussi les Présidents de club et l'Assemblée Générale. Qu'est ce qui passe en premier c'est l'Assemblée Générale, le Comité Directeur avec son

Président et le Bureau, donc c'est vous Mesdames Messieurs les Présidents les grands chefs et si nous sommes élus se sera le nombre de Présidents avec moi et tout le monde sera Président pas moi seulement c'est tout le monde. Notre équipe sera là pour vous aider je prends par exemple le FFA, c'est un truc important que l'on n'a pas parlé, il y aura quelqu'un spécialement, les fonds de la Fédération pour le football amateur, il y a quinze millions, il y aura quelqu'un qui sera là spécialement pour vous aider à monter les dossiers.

On va mettre en place une web TV, pour vous Mesdames, pour vous Messieurs, de façon à pouvoir avoir un peu d'argent, parce qu'il aura de la publicité sur cette télévision et distribuer des fonds des sponsors. Il faut redonner la parole au footballeur, les gens qui sont sur le terrain, pas dans les bureaux. Voilà Messieurs Mesdames, merci de m'avoir écouté et je vous souhaite un bon vote. »

Merci M. Augustine.

M. Augustine a eu un temps de parole respecté. La parole est maintenant donnée à la liste conduite par M. Yves ETHEVE « Avec nos clubs, pour un projet d'ambition »

« Merci à M. Le Président de la Commission.

Mesdames, Messieurs les Présidents de clubs, nous voilà encore une fois devant vous, certains diront pour une énième fois. Un plaisir de vous rencontrer, comme d'habitude. Avec une équipe d'avenir, d'ambition et destinée à poursuivre ce travail inlassable que nous avons entrepris avec d'autres personnes depuis de nombreuses années, toujours avec la même foi, la même détermination, la même volonté, de faire progresser notre football, rien que notre football et aussi bien qu'en Seniors Masculins, qu'en jeunes masculins, qu'en féminines adultes et jeunes. Je rappelle que les féminines jouent chez nous depuis plus de vingt-cinq ans en participation avec les jeunes garçons en mixité.

Cette équipe nous l'avons voulu rajeunie, déterminée bien sûr, et surtout comme je le répète très souvent, disponible. C'est la première des qualités d'un membre bénévole. Les clubs vous le savez mieux que moi quand on gagne les gens sont là, quand on perd c'est difficile de les tenir et de les retrouver. Il y a le rôle de plus en plus important des parents qui accompagnent les jeunes et qui ne sont pas sur les terrains, qui restent en dehors dans les espaces à proximité et qui emmènent à manger pour ceux qui le veulent notamment les jeunes qui jouent. Il est important de faire tourner les collègues dans leurs responsabilités c'est mon rôle, vous n'allez pas rester qu'à la discipline, vous n'allez pas rester qu'à la sportive, vous n'allez pas rester qu'à la commission Statuts et Règlements et encore moins

PP
LC.

dans la commission des Jeunes et des Terrains. Il faut qu'ils apprennent, qu'ils se forment et cela est notre volonté. On ne peut pas me dire que nous ne sommes pas près des clubs, ce que nous avons fait dans ce mandat est exceptionnel, puisque qu'en nous sommes arrivés il fallait sauver la Ligue de foot et nous l'avons fait ; la situation était très grave il aurait fallu si on écoutait les conseils avisés de nos avocats déposer le bilan, c'est-à-dire déclarer la Ligue en état de cessation de paiement. Si nous l'avions fait cela aurait été une catastrophe. La Fédération contactée n'a pas voulu et c'est tout-à-fait compréhensible, mais ils auraient pu trouver quelqu'un pour nous assister un peu au début, vu l'éloignement. Quand nous avons organisé l'Assemblée Fédérale en 1999, il n'a pas été question d'éloignement, puisque tous les congrétistes ont un souvenir impérissable de cette assemblée à la Réunion. Nous avons redressé avec l'aide, d'abord de vous, je vous l'ai dit dans toutes les réunions que nous avons tenues, il y a une dynamique qui est très positive. Sans les clubs, malgré l'aide de la Fédération, malgré l'aide des collectivités locales, malgré l'aide de l'ANS, malgré la somme de cent quatre-vingt-dix mille euros qui n'avait pas été récupérée par l'ancienne équipe, nous ne serions pas revenus dans nos frais. Nous avons fait, vous vous rappelez une saison exceptionnelle pour retrouver ce que nous n'aurions jamais dû perdre : notre saison civile sur l'année. Les événements nous donnent encore raison aujourd'hui, si nous avons tenu cette assemblée à Saint Denis, beaucoup de clubs du sud n'aurait pas eu le courage de faire toute la route de la montagne ou des plaines pour être présents.

Je remercie encore une fois la municipalité du TAMPON d'avoir mis à notre disposition de façon très professionnelle cette salle qui nous permet de toucher un maximum de personnes dans des conditions optimales.

Notre programme, c'est surtout de cela qu'il s'agit aujourd'hui, vous le savez, nous sommes des fous de la formation. Nous venions à peine de compléter l'Equipe Technique Régionale, après sa création avec l'arrivée de M. NOBILO dont nous avons saisi l'opportunité, qui a été bénéfique pour les clubs et l'ensemble de notre football, que nous avons fait profiter à M. Hosman GANGATE qui est réunionnais, de pouvoir accéder à ce poste de Directeur Technique Régional après l'avoir accompagné les années précédentes. Aujourd'hui M. Jimmy BELOW va rejoindre cette équipe, il est actuellement en formation à la Fédération. Vous aurez un formateur à 100% avec des réunions délocalisées.

Il y a eu le COVID, nous sommes encore en période assez grave avec ce virus et il y aura un après COVID et il faut fonctionner autrement, c'est-à-dire revoir autant

*RP
L.G.*

que possible les distances, le nombre de poules. Nous n'avons rien décidé en ce qui concerne la Régionale 1 contrairement à ce que certains déclarent. La Fédération semble nous diriger vers deux poules parce qu'en métropole on les leur impose, ils ne veulent plus, le gouvernement et eux aussi, être interrompu en cours de route pour un, dix cas COVID. On est donc obligé de suivre les consignes de M. Le Préfet ; jamais nous n'avons remis en cause l'autorité de M. Le Préfet bien au contraire, nous saluons aujourd'hui le fait qu'il nous a autorisé à reprendre les compétitions pour que nos clubs ne meurent pas. Un club est un lieu de vie.

Nous allons développer la formation de nos dirigeants. Nous allons aussi recruter un Conseiller Technique Régional en Arbitrage, pour vous permettre d'être à ses côtés et qu'il nous accompagne sur cette formation qui est extrêmement compliquée.

Nous allons poursuivre tous les autres axes du Football Féminin, le Centre Régional du Football Féminin qui est déjà un grand succès, avec quatre joueuses intégrées en centre de formation métropolitain, ainsi que l'explosion de Melvine MALLARD qui est en passe de devenir incontournable en Equipe de France.

Vous aussi clubs, vous avez accompagné beaucoup de jeunes, c'est votre travail, nous ne pouvons pas gérer le football réunionnais si nous n'avons pas votre confiance, on ne peut pas faire d'actions si vous n'êtes pas avec nous. Merci de votre soutien, on compte sur vous. Vive le Football Réunionnais, Vive la Réunion. »

Merci M. ETHEVE

M. ETHEVE a eu un temps de parole respecté.

Nous allons procéder aux modalités de vote, je vais pour cela laisser la parole à la société LUMI qui organise ce vote électronique. Il y aura un essai sur une question généraliste.

4) MODALITE DE VOTE

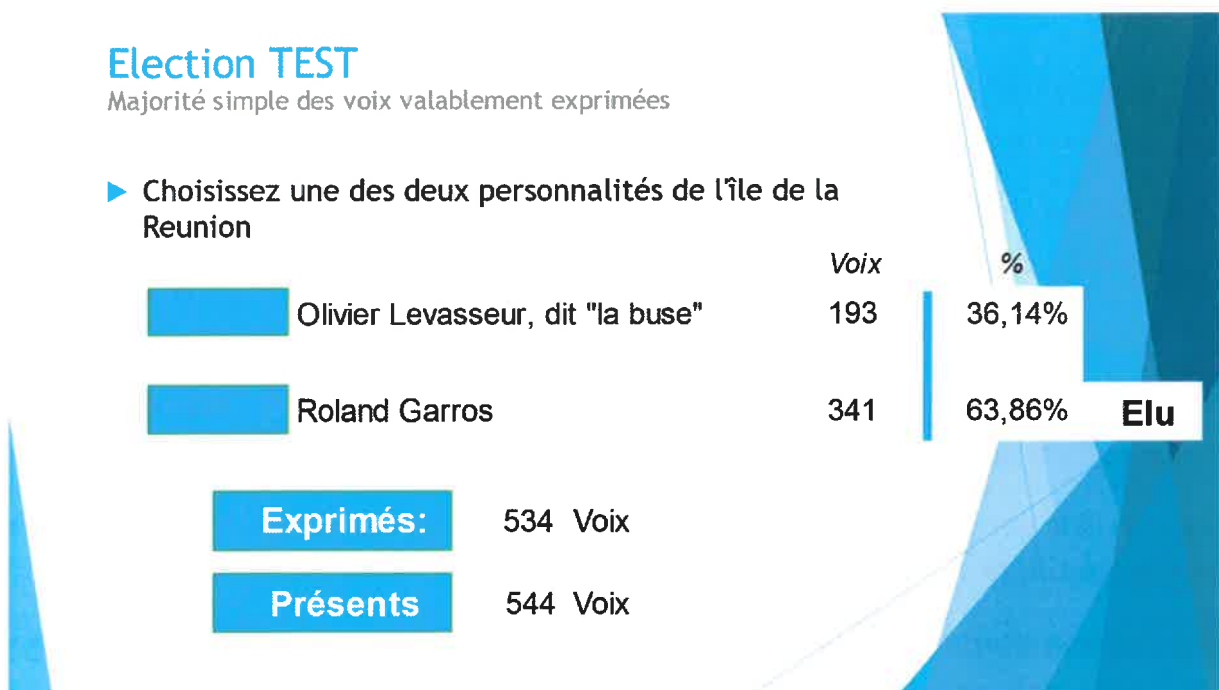
« Mesdames et Messieurs bonjour, je suis Emmanuel de la société LUMI, comme les années précédentes vous allez voter au travers d'un boîtier électronique. Le boîtier ne peut fonctionner que si la carte à puce est bien insérée dedans. Si vous

EL
L.G.

rencontrez des difficultés faites nous signe au moment du vote. Au moment où le vote sera ouvert vous aurez deux choix deux listes différentes, vous devrez appuyer sur la liste de votre choix, la touche un pour la première liste et la touche deux pour la seconde.

Nous allons procéder à une élection test pour vérifier cela vous disposez d'un temps de vote de trente secondes lorsque le vote sera ouvert vous avez la mention vote ouvert qui va apparaître à l'écran avec le chronomètre, vous appuyer donc sur la touche qui correspond à votre choix, il est inutile de valider, si vous voulez changer de choix il vous suffit d'appuyer sur C, ou de faire un second choix c'est le dernier choix qui sera pris en compte. Pour les personnes qui ont des procurations donc plusieurs boîtiers vous devez donc voter sur tous vos boîtiers si vous avez deux boîtiers vous devez voter sur les deux boîtiers. Nous allons fermer le vote test et afficher les résultats.

Résultat du vote test



Quorum avant les opérations de votes

QUORUM

actualisé le dimanche 24 janvier 2021 à 10:06:18

NOMBRE D'INSCRITS	163
NOMBRE DE VOIX	594

Quorum à atteindre

Résolutions ordinaires : 1/3 des inscrits soit 55 et 1/2 des voix soit 297

	PARTICIPANTS	%	VOIX	%
Présents et Représentés	142	87,12%	547	92,09%
Total	142	87,12%	547	92,09%

En nombre

Sur 142 participants dont 47 procurations.

En voix

Sur 547 voix (dont 143 voix en procurations).

M. Alex AUGUSTINE intervient auprès du Président de la CRSOE lui demandant d'annoncer le nombre de procurations.

A la demande de M. AUGUSTINE juste pour rappeler le nombre de procurations c'est 4 procurations plus le vote de son club.

M. Augustine demande le total des procurations en tout.

Le Président de CRSOE indique à M. AUGUSTINE que le décompte des procurations sera transcrit dans le procès-verbal.

Pour la liste conduite par M. AUGUSTINE « Ensemble pour réussir » vous appuyez sur le bouton N°1.

Pour la liste conduite par M. ETHEVE « avec nos clubs pour un projet d'ambition » vous appuyez sur le bouton N°2.

5) VOTE POUR L'ELECTION DU COMITE DIRECTEUR DE LA LRF

M. PITOU déclare le vote ouvert.

Le délai est maintenant écoulé.

Le vote est fermé.

RP
LG.

Resultats élection

Choisissez une des deux Listes

Votes In Room: 547
Valid Votes: 538
Votes Not Received: 9

LISTE	Votes	Percentage	Position	
Liste "Ensemble pour réussir" conduite par Mr AUGUSTINE	62	11,52%	1	
Liste "Avec nos clubs pour un projet d'ambition" conduite par Mr ETHEVE	476	88,48%	2	Elu

La liste conduite par M. ETHEVE « Avec nos clubs, pour un projet d'ambition » est élue avec un suffrage de 88.48%.

M. AUGUSTINE

« M. Le Président je tiens à vous féliciter c'est de bonne guerre. »

M. ETHEVE

« Merci M. AUGUSTINE, je vous remercie, votre liste n'est jusqu'à présent pas tombée dans des règlements de compte qui n'ont rien à voir avec le football, qui font du mal au football réunionnais, font du mal à nos clubs, font du mal aux personnes, surtout que c'est uniquement instrumentalisé. Je vous remercie, même si on n'est pas d'accord mais au moins vous n'êtes pas tombé jusqu'à présent dans la vulgarité. »

M. AUGUTINE

« Juste un petit mot M. Le Président, on a tenté on savait qu'ils étaient favoris, mais j'espère M. Le Président que mes colistiers n'aient pas de problème derrière et soient respectés. »

M. ETHEVE

« Cela a toujours été le cas M. AUGUSTINE.

Merci à vous tous pour votre confiance, vous me connaissez on est là pour servir le football réunionnais, avec nos clubs et tous ceux qui veulent travailler avec nous. Je souhaite énormément qu'il y ait une politique sportive communale à la capitale de la Réunion. Mes collègues iront dans les services municipaux et dans

PP
L.G

nos antennes. Mesdames, Messieurs de la liste adverse, je vous donne ma parole que jamais nous n'avons fait de chasse à des gens qui comme vous, sont allés sur une liste adverse, je vous dis encore une fois que vous êtes restés dans les normes acceptables que je pense avoir respecté. Dans mes réunions jamais je ne parle en nommant mes adversaires, si on aborde certains points c'est dans la gestion. Merci beaucoup. »

6) VOTE POUR LES DELEGUES REPRESENTANTS LA LRF AUX ASSEMBLEES FEDERALES

M. PITOU explique que le président élu est automatiquement candidat et un suppléant doit être validé par l'assemblée.

M. YVES ETHEVE est candidat de droit

M. Jacky AMANVILLE son suppléant.

M. PITOU déclare le vote ouvert.

Le temps est écoulé.

Le vote est fermé.

Ligue Réunionnaise de Football
Assemblée Générale du dimanche 24 janvier 2021

Résultat du vote des résolutions

Résolution	Heure du Vote	Voix valablement exprimées				Non voté	Total voix présentes	Etat Adoption
		Pour	%	Contre	%			
2 Approuvez-vous les délégués pour la FFF	24/01/2021 10:15:57	416	91,23%	40	8,77%	91	547	Adoptée

Les délégués représentant la LRF aux Assemblées Fédérales sont approuvés.

M. PITOU redonne la parole au Président de la LRF.

M. ETHEVE

« Je remercie M. PITOU qui est un ancien directeur de la ligue, maintenant dans le privé, qui est parti de son plein gré parce qu'il avait d'autres ambitions. Je remercie les membres bénévoles de la Commission Régionale de Surveillance de Opérations Electorales. Je remercie également les employés de la Ligue. Je renouvelle mes remerciements à la Municipalité du TAMPON qui a mis à notre disposition cette magnifique salle ».

Je déclare l'Assemblée Générale Elective close.

PP
LG.

Observations émises ou reçues par la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales :

Aucune observation n'a été formulée par les observateurs des listes candidates.

La commission Régionale de surveillance des opérations électorales signale que M. AUGUSTINE Alex tête de liste et M. IDMONT Jean colistier s'affirmant comme étant président du CILAOS FC, se sont présentés à l'émargement pour le Club de CILAOS FC. La Commission est en possession d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale du club signalant le changement de Président en la personne de M. COUILLAUD Emmanuel. M. IDMONT Jean nous demande de produire la déclaration en préfecture et assure être le président en exercice. M. COUILLAUD n'étant pas joignable, M. Herman TRULES étant en possession de la procuration de M. COUILLAUD Emmanuel, vu l'incident que pouvait déclencher une telle situation et dans l'intérêt de la bonne tenue de l'assemblée, M. Herman TRULES préfère ne pas utiliser son droit de représentation du CILAOS FC.

La Commission Régionale des Opérations électorales décide d'autoriser M. IDMONT Jean à voter.

La Secrétaire Générale
de la LRF
Mme Laurence GRIS



Le Président de la CRSOE
M. Patrick PITOU



Le Président de la LRF
M. Yves ETHEVE



